

Avis choix de licence

Par **Sciencepiste**, le **14/02/2015** à **21:26**

Salut à tous j'aimerais avoir vos avis sur différentes licences et ce que vous me conseillerez.

Alors je suis actuellement en Terminale sur Poitiers et je pourrais donc y rester pour effectuer mes premières années de Licence.

Cependant je suis très attaché à l'anglais, ai un bon niveau et je veux plus tard travailler dans l'international - droit des affaires international plus précisément je pense - et c'est pourquoi j'ai vu qu'il existait des licences Droit - Anglais (Bordeaux par exemple) ou Droit - Droit Anglo-Saxon (Nanterre).

Donc voilà j'aimerais savoir ce que vous pensez de ces licences, apportent-elles un réel plus pour des masters internationaux? peut-on s'en sortir très bien avec une licence classique tout en continuant à prendre des cours d'anglais supplémentaires pour continuer à s'améliorer? Une licence classique n'est-elle pas "meilleure" pour déjà avoir les principes de notre Droit Français en 3 ans (j'imagine qu'on voit moins de choses sur le Droit Français dans ces filières?)

Voilà, j'espère que vous pourrez m'apporter quelques éclaircissements pour que je puisse me décider :D

Bonne soirée !

Par **Sciencepiste**, le **15/02/2015** à **19:07**

Des avis? :)

Par **Jujelas**, le **15/02/2015** à **23:01**

Une double licence ne peut t'être que bénéfique, mais qui dit double licence dit aussi double de travail ! Le droit seul est déjà assez surprenant quand on sort du lycée donc j'imagine que ça cumulé avec autre chose...

Mais si tu te sens motivé et capable fonce, il n'y a pas de raisons :) !

Par **Sciencepiste**, le **16/02/2015** à **07:06**

Merci de ta réponse :)

Cependant j'ai eu 2/3 retours me disant qu'il fallait mieux d'abord faire une licence classique pour bien appréhender notre droit natal qui est déjà complexe et où il y a beaucoup de choses à apprendre avant de se lancer dans un droit étranger.

Qu'en pensez vous?

Par Yn, le **16/02/2015 à 09:46**

Une double licence n'a aucun intérêt, si tu veux faire du droit : direction la L1 de droit. Tu auras le temps de voir ce qui te plaît le plus, surtout que tu attaqueras le droit international privé à partir du M1 (quatrième année).

Pour l'anglais, il faut passer un certificat, notamment le TOEIC pour attester de ton niveau d'anglais.

[citation]Cependant j'ai eu 2/3 retours me disant qu'il fallait mieux d'abord faire une licence classique pour bien appréhender notre droit natal qui est déjà complexe et où il y a beaucoup de choses à apprendre avant de se lancer dans un droit étranger.[/citation]

La question ne se pose pas comme ça. Faire du droit international, ce n'est pas connaître le droit français, puis anglais, puis allemand, etc.

Avant de faire du DIP/DCI, il faut déjà bien maîtriser le droit interne. Le droit des affaires français, c'est la base si tu veux travailler dans ce domaine et tu auras déjà de quoi t'occuper.

L'international fait souvent rêver les étudiants, mais c'est très sélectif, et surtout aucun juriste ne fait "que de l'international", en ce sens qu'aucun juriste ne se balade à travers le monde pour faire du droit. Autrement dit, tu fais "du droit des affaires français en relation avec d'autres pays".

Après, sans entrer dans les détails, les règles sont généralement harmonisées, au niveau européen voire international, et maîtriser le DIP passe plutôt par une étude approfondie de ces textes, de la jurisprudence de la Cour de justice, etc.